

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'établissement

- 1.1. Identificateur du produit :**  
Nom (synonymes) : Fluide Leader Smoke Heavy  
Fluide Leader Smoke Medium
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**  
Mélange de fluides généralement utilisé pour la création d'effets fumigènes au moyen d'un générateur de fumée Leader adapté.
- 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :**  
MSS Professional A/S  
Odeons Kvarter 21, 16th  
5000 Odense C  
Danmark  
Tél. : +45 64 73 14 07  
www.training-smoke.com
- 1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence :**  
Tél. : +45 87 40 00 00 (24/24)

### 2. Identification des dangers :

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange :**  
Cette substance ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.  
Aucune phrase R ni S indiquée.
- 2.2. Informations d'étiquetage :**  
Fluide Leader Smoke Heavy  
Fluide Leader Smoke Medium  
  
Aucune information supplémentaire n'est nécessaire conformément à l'article 25 et l'article 32(6) du règlement (CE) n° 1272/2008.
- 2.3. Autres dangers :**  
Ce mélange est exclusivement destiné à la production de fumée synthétique dans un générateur de fumée Leader adapté.

Ingestion	Toxicité très faible
Yeux/peau	Toxicité très faible
Inhalation	Faible concentration de substances dangereuses dans les vapeurs. Les vapeurs non diluées ne doivent pas être inhalées. (Remarque : la concentration des composants de la fumée dans le produit final est inférieure à la limite d'exposition professionnelle dans des conditions d'utilisation normales).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances :

Glycols de qualité supérieure/de qualité alimentaire :  
Monopropylène glycol : Numéro CAS : 57-55-6  
Triéthylène glycol : Numéro CAS : 112-27-6  
Eau déminéralisée.

Ne contient aucune substance mentionnée dans le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.  
Contient du monopropylène glycol, pour lequel une norme d'exposition professionnelle a été définie.

#### 3.2. Mélanges :

Le composant principal de ce produit est l'eau déminéralisée.  
Autres composants : 5 % à 50 %

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours :

Voie d'exposition	Symptôme	Traitement
Inhalation	Irritation légère du nez et de la gorge	Cesser l'exposition, rester au repos et au chaud. Dans les cas graves, ou si la récupération est lente ou incomplète, consulter un médecin.
Contact cutané	Irritation légère	Rincer abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si la surface touchée est importante ou si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact oculaire	Irritation légère	Rincer soigneusement à l'eau pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	Irritation légère du tractus gastro-intestinal	Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, lui faire boire de l'eau. Si le patient ne se sent pas bien, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Irritation légère du nez et de la gorge  
Cesser l'exposition, rester au repos et au chaud.  
Dans les cas graves, ou si la récupération est lente ou incomplète, consulter un médecin.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune indication.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :  
Mousse résistant à l'alcool ou mousse polyvalente.  
N'utiliser du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche que pour les petits incendies.

#### Moyens d'extinction inadaptés :

Ne pas diriger un jet plein d'eau ou de mousse dans les zones d'incendie sous peine de former de l'écume et d'augmenter l'intensité de l'incendie.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**  
Produits de combustion dangereux. Oxydes de carbone, y compris aldéhydes.

**5.3. Conseils aux pompiers :**  
Équipement spécial pour la lutte anti-incendie : appareil respiratoire autonome.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**  
Porter un équipement de protection personnel pour la manipulation (voir rubrique 8.2).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :**  
Éviter l'infiltration dans les égouts et les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :**  
Recouvrir les égouts pour éviter l'infiltration dans les cours d'eau.  
Lier ou absorber la substance avec du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant adapté.  
Si possible, le transférer dans un récipient de récupération, sinon absorber les résidus et les placer dans des conteneurs étiquetés adaptés et les conserver pour les éliminer.

**6.4. Référence à d'autres rubriques : voir rubrique 13 pour les procédures d'élimination.**

### 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact cutané prolongé. Éviter le contact avec les yeux.**  
Éviter les déversements.  
Assurer une bonne ventilation générale de la zone. Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas respirer les vapeurs non diluées.

**7.2. Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage, y compris d'éventuelles incompatibilités :**  
Conserver dans le conteneur d'origine fermé. Conserver à température ambiante.  
Conserver à l'écart des substances de la rubrique 10.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :**  
À utiliser exclusivement dans un générateur de fumée donné pour la production de fumée servant d'effet spécial.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle :**  
**8.1.3. Limites d'exposition :**  
Ne dépasse pas 10 mg/m<sup>3</sup> pour la suspension de particules et 474 mg/m<sup>3</sup> pour la vapeur totale et les particules. Limite d'exposition pour le monopropylène glycol établie à 150 ppm (vapeur totale et particules) pour une moyenne pondérée dans le temps de 8 heures et 10 mg/m<sup>3</sup> (particules) pour une limite d'exposition à court terme de 15 minutes.

Norvège - La substance portant le numéro CAS 57-55-6 est soumise à des limites d'exposition norvégiennes de : 25 ppm et 79 mg/m<sup>3</sup>.

**8.2. Contrôle de l'exposition :**  
Équipement de protection personnel recommandé :

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

Protection respiratoire	Aucun équipement nécessaire dans des conditions normales de manipulation.
Protection des mains	Aucun équipement nécessaire dans des conditions normales de manipulation.
Protection des yeux	Aucun équipement nécessaire dans des conditions normales de manipulation.
Protection de la peau	Combinaison et bottes.
Mesures d'hygiène	Toujours se laver soigneusement les mains après la manipulation de produits chimiques.

### 9. Propriétés physico-chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physico-chimiques essentielles :

Aspect :	Liquide incolore
Odeur :	Légère
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Neutre
Point/intervalle de fusion :	< -20 °C
Point/intervalle d'ébullition :	101,6 - 201,6 °C
Point d'éclair : >	103 °C (flamme test éteinte à 217,4 °F)
Taux d'évaporation :	0,003
Inflammabilité :	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité :	2,9 - 18,1 v/v (estimation)
Pression de vapeur :	2,67 kPa à 20 °C
Densité de vapeur :	3,9
Densité relative :	1,050 à 20 °C/20 °C
Solubilité :	Complètement miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations :**  
Aucune donnée disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité :**  
Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique :**  
Stable dans des conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

- 10.3. Réactions dangereuses connues :**  
Possibilité de décomposition explosive en cas d'association avec des bases ou acides forts à températures élevées.
- 10.4. Conditions à éviter :**  
Températures élevées.
- 10.5. Substances à éviter :**  
Bases et acides forts, agents oxydants puissants.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux :**  
Oxydes de carbone, y compris aldéhydes.

### 11. Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques :**  
DL50 pour le monopropylène glycol :  
21 000 – 33 700 mg/kg par voie orale - rat, >10 000 mg/kg par voie cutanée - lapin.
- Peut causer une légère irritation de la peau, des yeux et des muqueuses.  
Des doses importantes peuvent produire des effets secondaires sur le foie, les reins et le système nerveux central.
- Les études sur la toxicité pour le développement n'ont apporté aucune preuve d'effets embryotoxiques ou tératogènes.

### 12. Informations écologiques

- 12.1. Toxicité :**  
Effets à court et long terme  
CL50, tête-de-boule = 4 600 – 54 900 mg/l  
CE50, Daphnia magna = 4 850 – 34 400 mg/l
- 12.2. Persistance et dégradabilité :**  
La préparation est largement biodégradable :  
DBO5 = 1,08 gO2/g ; DThO = 1,68 gO2/g ; DCO = 1,63 gO2/g  
DBO20/DThO = 86 %
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation :**  
Faible.
- 12.4. Mobilité dans le sol :**  
Liquide à faible volatilité, hydrosoluble, grande mobilité estimée dans le sol.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :**  
Aucune donnée disponible.
- 12.6. Autres effets secondaires : -**

### 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets :**  
**a. Substance :**  
Par le biais d'un sous-traitant autorisé pour l'évacuation des déchets vers un site d'élimination approuvé, dans le respect de toutes les réglementations locales et nationales.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

**b. Conteneur :**

Comme pour la substance.

Les conteneurs usagés ne doivent pas être découpés ou percés avant d'être complètement purgés de tout résidu de produit.

### 14. Informations relatives au transport

Aucune précaution spéciale pour le transport

- 14.1. Numéro ONU :**  
Non réglementé.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :**  
Non réglementé.
- 14.3. Classe de danger pour le transport :**  
Non réglementé.
- 14.4. Groupe d'emballage :**  
Non réglementé.
- 14.5. Dangers pour l'environnement :**  
Non réglementé.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**  
Non réglementé.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au recueil IBC :**  
Non réglementé.

### 15. Informations réglementaires

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Symbole :	Aucune phrase R ni S indiquée
Phrases R :	Aucune phrase R ni S indiquée
Phrases S :	Aucune phrase R ni S indiquée
Numéro CEE :	Aucune phrase R ni S indiquée

L'utilisation de cette substance peut être régie par les réglementations suivantes :  
règlement de l'UE n° 453/2010.

Les utilisateurs sont invités à consulter ces réglementations pour de plus amples informations.

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique :  
Aucune donnée disponible.

### 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données ne constituent pas une évaluation des risques sur le lieu de travail selon les exigences des autres lois sanitaires et sociales.

Aucune formation spéciale n'est requise pour la manipulation de cette préparation en plus des précautions normales pour la sécurité de manipulation des produits chimiques.

Cette substance est généralement utilisée pour la production de fumée synthétique dans un générateur de fumée



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Fluides

2020

Leader adapté.

La concentration des composants de la fumée est inférieure à la limite d'exposition professionnelle dans des conditions d'utilisation normales.

Elle ne doit pas être utilisée dans un autre but, ni dans un autre appareil. D'autres informations peuvent être disponibles sur demande auprès du fournisseur, dont l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse e-mail sont indiqués dans la rubrique 1.

### Sources d'information :

1. Fiches de données de sécurité des fournisseurs pour les substances utilisées comme matières premières pour la préparation.
2. BH 40/97
3. NFPA 325M

### Mention légale :

Bien que nous nous efforcions de rendre nos informations aussi exactes, récentes et complètes que possible, les informations ci-dessus sont fournies « telles quelles », sans garantie expresse ou implicite d'aucune sorte. À ce titre, nous déclinons toute responsabilité pour le caractère inexact, inactuel ou incomplet de tout renseignement fourni ci-dessus et pour l'incapacité de remplir tout objectif visé. Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage, blessure, perte directe ou indirecte, perte consécutive ou économique ou toute autre perte occasionnée par une utilisation du produit non conforme aux instructions exposées dans les présentes.

Si vous avez acheté le produit pour le fournir à un tiers, il est de votre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les personnes manipulant et utilisant le produit connaissent les informations de cette fiche. Si vous êtes employeur, vous devez informer vos employés et les autres personnes pouvant être affectées par un danger décrit dans cette fiche de toutes les précautions à prendre. Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage, blessure, perte directe ou indirecte, perte consécutive ou économique ou toute autre perte résultant du non-respect de cette instruction.